



Vis caché sur voiture acheté à un particulier.

Par **igloo933**, le **01/02/2009** à **14:44**

Bonjour,rrnJ'ai découvert que la voiture, une Dawoo lanos que je viens d'acheter comporte un défaut que le vendeur particulier ne 'a pas signalé lors de la vente. Ce défaut n'apparaissait pas sur l'annonce de vente fait sur le site Ebay. Il s'agit d'un défaut moteur assez imortant entrainant une sur-consommation de carburant.rnExiste il des recours sur l'achat d'un véhicule fait à un particulier ? Si oui, peut on faire les réparation sans attendre le dénouement d'un litige ?rnVous remerciant par avance des conseils qui pourront être faits.